

DECRET N°78-38 du 23 Février 1978

portant nomination de chefs d'établisse-  
ment de l'Enseignement Moyen Général.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi Fondamentale du 26 août 1977 ;  
VU le décret N°76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouver-  
nement ;  
VU le décret N°76-46 du 19 février 1976, déterminant les services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les attri-  
butions des Membres du Gouvernement ;  
VU l'ordonnance N°75-21 du 24 mars 1975, fixant la composition du  
Cabinet du Président de la République et la structure des minis-  
tères, notamment son article 15 ;  
Sur décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la  
Révolution Populaire du Bénin ;  
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 8 février 1978,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er - Sont nommées dans les fonctions ci-après au Ministère  
de l'Enseignement du Premier Degré, les personnes dont les noms  
suivent :

Province de l'Ouémé:

- Proviseur du Lycée Béhanzin : Camarade ADJANOHOUN Théophile,
- Directrice du Lycée Toffa 1er : Camarade AGOSSOU Josephine,
- Directeur du CEMG de Davié : Camarade ANDJORIN Mansour,
- Directeur du CEMG d'Adjohoun : Camarade ZANNOU Robert,
- Directeur du CEMG de Pobè : Camarade AZE Z. Faustin ;

Province de l'Atlantique :

- Directeur du CEMG de Gbégamey : Camarade DETCHENOU Antoine,
- Directeur du CEMG Sainte-Rita : Camarade MEDEGAN Ambroise,
- Directeur du CEMG de Dantokpa : Camarade HEHOMEY Pierre,
- Directeur du CEMG de Ouidah I : Camarade LAWIN D. O. Pierre,
- Directeur du CEMG de Ouidah II : Camarade ZOGLOBOSSOU Judes,
- Directrice du CEMG d'Akpakpa-Sègbèya : Camarade ADISSODA Antoinette,
- Directeur du CEMG d'Allada : Camarade ADJATIN Raymond ; .../...

Province du Mono

- Directeur du CEMG d'Aplahoué : Camarade LAWOGNI Bertin,
- Directeur du CEMG de Comè : Camarade COMLAN Eugène,
- Directeur du CEMG de Grand-Popo : Camarade DJOSSOU Monzonto,
- Directeur du CEMG de Lokossa : Camarade TOSSA Bernardin ;

Province du Zou :

- Directrice du Lycée Houffon : Camarade CAPO-CHICHI Agnès,
- Directeur du CEMG d'Abomey I : Camarade DOMONHEDO Jérôme,
- Directeur du CEMG d'Abomey II : Camarade AKPAKPO D. Jonas,
- Directeur du CEMG de Bohicon : Camarade SODONUGBO Léonard,
- Directeur du CEMG de Covè : Camarade YAHOUEDEHOU André,
- Directeur du CEMG de Dassa-Zoumé : Camarade DOUMATEY Jean,
- Directeur du CEMG deSavalou ; Camarade DENAHOU Vincent,
- Directeur du CEMG de Savè : Camarade ZOSSOUGBO Boniface ;

Province du Borgou :

- Proviseur du Lycée Mathieu Bouké : Camarade DAINOU Ogoubi,
- Directrice du CEMG de Parakou I : Camarade BARBOZA Nathalie,
- Directeur du CEMG de Nikki : Camarade KOUTON Nicolas,
- Directeur du CEMG de Kandi: Camarade CHABI Sylvain ;

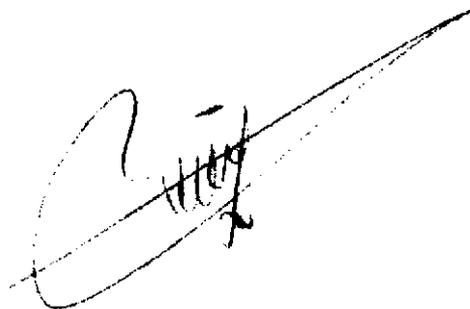
Province de l'Atacora :

- Directeur du CEMG de Djougou : Camarade LOKOSSOU Albert,
- Directeur du CEMG de Natitingou : Camarade TOVIESSI Benoît.-

.../...

ARTICLE 2 - Le présent décret, qui a effet pour compter de la prise de fonction des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.-

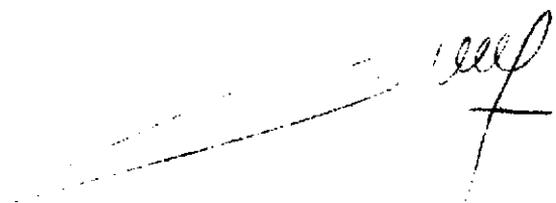
Fait à COTONOU, le 23 Février 1978  
pour le Président de la République,  
le Ministre de l'Industrie et de  
l'Artisanat, chargé de l'intérieur,



Barthélémy OHOUENS

Le Ministre de l'Enseignement  
du Premier Degré,

Le Ministre des Finances,



Vincent GUEZODJE



Isidore AMOUSSOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 MEPD + ses Services 25 SGG 4  
ministères 14 Intéressés 30 - Préfets 6 - Directions Prov.de l'Ens.6  
DPE au MFPT 4 - SPD 2 - IGE et ses sections 4 - DCCT-ONEPI-Gde Ch.3  
DB-DCF-Solde 3 - Trésor 4 DI 4 BN-UNB-FASJEP 6 - JORPB 1